

Le 30 mai 2022  
LE MAIRE DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécutoire de l'Art. L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Georges du Bois se réunira en séance ordinaire :

**JEUDI 09 JUIN 2022 à 20 h 30**

**A la MAIRIE – 16 Rue des Distilleries 17700 SAINT GEORGES DU BOIS**

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition  
Bien vouloir vous munir d'un stylo.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance,

Je vous rappelle que si vous ne pouvez pas participer à la réunion, vous devez compléter le pouvoir ci-joint,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Maire,**

**Jean GORIOUX**



**ORDRE DU JOUR :**

- 01 Vente d'une parcelle du lotissement communal « Le Georgipolitan » - AB 595 – 110 Rue de la closerie
- 02 Vente d'une parcelle du lotissement communal « Le Georgipolitan » - AB 587 – 121 Rue de la Closerie
- 03 Vente d'une parcelle du lotissement communal « Le Georgipolitan » - AB 597 – 64 Rue de la Closerie
- 04 Vente d'une parcelle du lotissement communal « Le Georgipolitan » - AB 596 – 82 Rue de la Closerie
- 05 Tarif des repas au restaurant scolaire.
- 06 Subvention exceptionnelle Ecole Élémentaire
- 07 Décision modificative – Budget Commune
- 08 Budget Lotissement : Remboursement d'un prêt par anticipation
- 09 Dispositif « Argent de poche »
- 10 Fusion des écoles maternelle et élémentaire en un groupe primaire « Les Cèdres »
- 11 Mise en place d'un service de police municipale intercommunale sur le territoire Aunis Sud – Délibération de principe
- 12 Création d'un emploi d'Agent de Maîtrise Principal à Temps Complet
- 13 Création d'un emploi d'Agent de Maîtrise Principal à Temps Non Complet 28/35<sup>ème</sup>
- 14 Tableau des effectifs du personnel communal
- 15 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 16 AVENANT N°001 à la convention de participation financière de la Région Nouvelle Aquitaine à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de maternelle
- 17 Gratification des stagiaires
- 18 Modalités de publicité des actes

**DECISIONS DU MAIRE** : Décisions du Maire en vertu de sa délégation

**INFORMATION** : Adhésions et retraits au sein du Comité Syndical UNIMA